

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 14 décembre 2015
Séance du 30 novembre 2015

9 Equipement des policiers municipaux – demande de subvention

Etaients présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

MM ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, MEHADJI, SAVAS, LEHNER, MM. BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaients absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme Aïcha GUENDOUZE

Pouvoir à :

Mme Nicole CAPON

Mme Mariline DUHIN

Pouvoir à :

M. Cédric LEMAIRE

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- | | |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice : | 39 |
| - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : | 39 |

■ Rapport de présentation :

Madame Fabienne LAMBRE, maire-adjointe, expose :

La police municipale compte 12 policiers municipaux dont un chef et un chef adjoint et 5 agents de surveillance de la voie publique.

Pour moderniser et professionnaliser la police municipale, il nous faut mieux protéger les policiers municipaux en renouvelant leur équipement devenu trop ancien tels que :

- menottes et portes menottes,
- aérosols grande et moyenne capacité selon la gravité de l'événement,
- bâtons télescopiques et leurs étuis.

Il faut aussi leur donner les moyens d'agir par notamment :

- l'acquisition d'un VTT supplémentaire,
- des rampes lumineuses pour 4 véhicules de service,
- 4 herses,
- un cinémomètre doté d'un trépied,
- et prévoir une sérigraphie des véhicules de police municipale.

Le montant total prévisionnel de ces dépenses s'élève à environ 32 640 € HT.

Par courrier en date du 28 juillet 2015, le conseil départemental a informé la ville de Creil de la création du dispositif « aide à l'équipement des policiers municipaux ».

Il vous est proposé d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter des subventions auprès du conseil départemental.

Vous êtes appelés à voter.

